

Les bandes rugueuses

Le dispositif à bandes rugueuses est un dispositif "d'alerte" placé transversalement à la chaussée afin d'inciter les automobilistes à ralentir (à l'approche d'un village ou d'un site dangereux). Généralement composées d'une épaisse couche de plastique, ou d'enduits routiers haute performances, ces bandes sont souvent incrustées de gros gravillons, ces bandes peuvent être agressives pour les cyclistes. La [photo 1](#) montre un morceau de bande rugueuse très fréquemment utilisé.

Les procédés techniques mis en œuvre présentent une grande variété dans la composition des matériaux utilisés. Leur "agressivité" très souvent liée à la hauteur des bandes réalisées (> à 20 mm) génèrent de véritables zones d'insécurité pour les cyclistes ([photos 2 et 3](#)).



↳ L'avis de la FFCT :

La FFCT demande qu'une standardisation soit mise en place quant aux deux critères suivants :

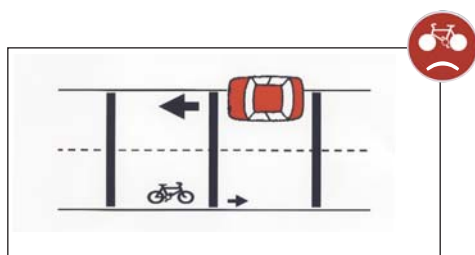
- la rugosité ([photo 4](#))
- la hauteur et le bord d'attaque, inférieur à 15 mm ([photo 5](#)).

Les bandes rugueuses ne sont pas des "dos d'âne" faits pour ralentir les véhicules motorisés mais des dispositifs d'alerte situés en amont de zones "particulières" nécessitant une approche à vitesse limitée.



Lorsque les bandes rugueuses sont réalisées en rase campagne, de nombreux automobilistes essayent de les éviter.

L'absence de trottoir, favorise leur passage sur les bas côtés, ceux-ci provoquant souvent des dégradations importantes (différence de niveau, ornières, fissures...) très dangereuses pour les cyclistes (photo 6 et schéma 1).



↳ L'avis de la FFCT :

La FFCT demande que soit laissé, à chaque extrémité des bandes, un "passage" de 50 cm pour les cyclistes. Ce "passage" pourra également être réalisé en alternat. (photos 7 et 8, schéma 2).

